

Investir dans l'immobilier, acheter un nouvel équipement, financer la construction d'une nouvelle école, ... ménages, entreprises et administrations publiques éprouvent fréquemment la nécessité de recourir au système financier lorsque l'épargne est insuffisante à combler les investissements, voire les dépenses.

- Prenons l'exemple des ménages : ils disposent d'un **revenu disponible** (somme des revenus primaires assortis des revenus de transfert desquels on déduit les impôts et cotisations) qui se répartit entre consommation et épargne. Celle-ci, de l'ordre de 14 % du revenu, est partiellement attribuée à l'investissement en logement. Les 5 % restants sont qualifiés d'épargne financière : ils sont généralement déposés sur un compte, avec intérêt, afin de générer de nouveaux revenus. Ainsi, d'un point de vue macroéconomique, les ménages sont structurellement **des agents à capacité de financement**. Autrement dit, ils fournissent des ressources aux administrations publiques et aux entreprises, lesquelles, à l'inverse, manifestent **un besoin de financement**.
- A partir de la création de valeur ajoutée, les entreprises obtiennent généralement un profit, **l'excédent brut d'exploitation**, qui permet de générer un bénéfice. Ce revenu est en partie conservé et constitue, avec les amortissements, l'épargne permettant d'investir. On parle alors d'autofinancement. Il est toutefois insuffisant et doit être généralement complété par un **financement externe**, au travers du recours traditionnel aux banques (**emprunts**) ou au système financier (émission d'**obligations** ou augmentations de capital par l'émission de nouvelles **actions**). Dans certains cas, le recours à des tiers comme les *Business Angels* ou le financement participatif facilitent la demande de fonds.
- Quant à l'État, il est également un agent structurellement en besoin de financement (- 69,9 milliards d'euros en 2018). Ses ressources, les **recettes fiscales** essentiellement (impôts et taxes) et **non fiscales** (ventes de biens, amendes) sont insuffisantes face aux investissements et, plus largement aux dépenses. En examinant plus précisément le solde du budget annuel, la différence entre les ressources et les charges laisse apparaître un **déficit budgétaire** de 109 milliards d'euros (prévision 2019). Pour répondre à son besoin de financement, l'État doit donc **emprunter**. Agent économique particulier, à durée de vie illimitée, l'État peut envisager d'**accroître ses dépenses publiques** afin de relancer la demande en cas de récession (hausse des prestations, des investissements publics). Toutefois, cette politique peut avoir pour effet négatif d'**évincer** les agents privés des fonds prêtables disponibles, tout en orientant les taux d'intérêt à la hausse.
- Pour l'ensemble de ces agents, il est possible de recourir à une vision macroéconomique modélisée du marché financier au travers du **marché des fonds prêtables** sur lequel s'effectue la rencontre entre les offreurs et les demandeurs de prêts. Le **taux d'intérêt** y est unique : il constitue à la fois la rémunération des prêteurs et le coût des emprunteurs. Plus il est élevé, plus il est coûteux pour un agent en capacité de financement de renoncer à l'épargne en consommant, plus l'offre de fonds augmente. Parallèlement, plus le coût de l'emprunt est important, plus les investissements rentables des agents en besoin de financement se raréfient, plus la demande de fonds diminue. A l'équilibre, l'épargne est égale aux montants souhaités pour les investissements domestiques et à l'étranger.